

Thème : Actualité de la procédure pénale

Date : Vendredi 1er octobre 2021 de 14h à 17h

Lieu : Niort

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Actualiser les connaissances en matière de jurisprudence de la chambre criminelle
- Effectuer les premiers retours sur la LPJ
- Procéder à une veille juridique

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

I. Les évolutions récentes de la jurisprudence de la chambre criminelle en matière de procédure pénale

II. L'application de la LPJ et l'évolution législative de la matière depuis cette loi.

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive et remise de documentations par voie dématérialisée.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur G rald FAUCOU, Vice-pr sident au Tribunal judiciaire de Niort, Enseignant   l'universit  de droit de La Rochelle

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les s ances sont susceptibles d' tre annul es faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80  la demi-journ e de formation (hors abonnement) et 40  pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription   la formation, la copie de l'attestation de versement   l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'ann e 2020 ainsi qu'un ch que de r glement libell    l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit  tre adress e par  crit au plus tard 4 jours ouvr s avant le d but de la formation. Aucun ch que ne sera rembours  apr s la cl ture des inscriptions.